PRO-BARREAU.COM
Formation juridique

PROCÉDURE CIVILE

Magicobus III : la simplification de la procédure civile

Objectif

La procédure civile évolue constamment vers davantage de simplification. Cette formation propose aux avocats une approche pratique et opérationnelle des dernières réformes et évolutions jurisprudentielles afin de sécuriser leurs actes, prévenir les risques procéduraux et optimiser la gestion de leurs dossiers. Les principaux mécanismes seront illustrés par des exemples issus de la pratique contentieuse.

Thèmes abordés

Mesures d'instruction in futurum ; délais ; signification ; péremption ; radiation ; convocation ; communication électronique ; demandes incontestées ; PARDI ; modes amiables de résolution des différends (MARD) ; dématérialisation ; réforme ; Magicobus III.

Programme détaillé

Partie 1 : Comprendre les enjeux de la simplification de la procédure civile
- Identifier les objectifs poursuivis par les réformes récentes : Magicobus I, II et III
- Maîtriser le calendrier d'entrée en vigueur des nouvelles dispositions

Partie 2 : Maîtriser le régime des mesures d'instruction in futurum (article 145 du CPC)
- Identifier et maîtriser les délais applicables
- Sécuriser les modalités de signification de l'ordonnance

Partie 3 : Comprendre la nouvelle procédure d'admission rapide des demandes incontestées (PARDI)
- Identifier le champ d'application, les conditions et les modalités de mise en œuvre de cette nouvelle procédure

Partie 4 : Maîtriser les nouvelles règles relatives à la péremption en cas de radiation
- Appréhender les règles applicables devant les cours d'appel
- Identifier les spécificités de la procédure devant la Cour de cassation

Partie 5 : Comprendre les enjeux de la simplification de la procédure civile
- Maîtriser la dématérialisation de l'acte de saisine
- Identifier les nouvelles modalités de convocation en matière civile
- Sécuriser la communication électronique au cours de la procédure
- Appréhender la décision de justice sous format numérique

Partie 6 : Maîtriser les modes amiables de résolution des différends (MARD)

Partie 7 : Identifier les autres mesures de simplification de certains contentieux

Formation animée par



Nataliya Barysheva
Avocat au Barreau de Paris



Kevin Castanier
Maître de conférences
Université de Rouen Normandie

Tarif : 330 €

Période
Du 9 novembre 2026 au 30 novembre 2027

Durée
4 heures de formation

Public
Avocats, Juristes

Niveau 2
Intermédiaire : approfondissement des connaissances et des pratiques

Formation
E-learning

PRO-BARREAU.COM
Formation juridique

PROCÉDURE CIVILE

Magicobus III : la simplification de la procédure civile

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation.

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.
L'inscription doit avoir lieu au minimum 4 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :
- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)

Dernière mise à jour

9 novembre 2026

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale
- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale
- Évaluation sous forme de quiz
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dcruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :
Dorothée Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30

Formation animée par



Nataliya Barysheva
Avocat au Barreau de Paris



Kevin Castanier
Maître de conférences
Université de Rouen Normandie

Tarif : 330 €

Période
Du 9 novembre 2026 au 30 novembre 2027

Durée
4 heures de formation

Public
Avocats, Juristes

Niveau 2
Intermédiaire : approfondissement des connaissances et des pratiques

Formation
E-learning

PRO-BARREAU.COM
Formation juridique

PROCÉDURE CIVILE

Magicobus III : la simplification de la procédure civile

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner	par courrier :	par fax :	par e-mail :
	Pro-Barreau, 3, rue de Nesle 75006 Paris	01 72 34 92 58	e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE	RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION
☐ Mme ☐ M.	☐ Mme ☐ M.
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Tel.	Tel.
E-mail	E-mail
Société / Cabinet	
Adresse	
CP	Ville

Tarif : **330€ TTC**

☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau

☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP

☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :	Signature :
Le :	

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs
Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels
A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Paiement
Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée
Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation
Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.